

# L'INDÉPENDANT

## DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 8.33

TÉLÉPHONE 8.33

### ABONNEMENTS :

Paris, département et limitrophes.....	6 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres départements.....	8 fr.	12 fr.	24 fr.
Étranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	8 fr.	16 fr.	

ÉDITIONS & ADMINISTRATION : 13, Rue des Cordeliers, PAV.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Comité d'Administration de la Société Anonyme de l'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à PAV & M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable, A PARIS, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

### ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne
Annonces ordinaires.....	50 c. la ligne
Réclames.....	1 fr. la ligne
Chronique locale ou Faits divers.....	1 fr. la ligne

Les Annonces de décès se traitent à forfait.

## NOUVELLES OFFICIELLES

Samedi (matin).

Les rapports complémentaires soulignent l'importance de l'échec subi par les Allemands au cours de leur attaque de la nuit du 20 au 21, au nord d'Ypres. Le nombre des prisonniers faits par nous atteint 150. Nous avons pris plusieurs lance-bombes. Plus de 500 cadavres allemands ont été comptés sur le terrain.

Le temps étant devenu meilleur, nos troupes ont prononcé sur les pentes sud de Notre-Dame-de-Lorette une attaque qui a donné de brillants résultats. Elles se sont emparées des ouvrages allemands dits La Blanche Voie situés sur le seul des cinq contreforts sud du Massif de Lorette que l'ennemi tient encore partiellement. De ce point, les Allemands par leurs mitrailleuses gênaient notre action tant sur le plateau qu'à l'ouest de Souchez. La totalité du Massif de Lorette et de ses contreforts défendus par l'ennemi depuis plus de six mois, avec une extrême ardeur, est ainsi en notre pouvoir.

Nous avons conquis, d'autre part, la partie d'Ablain-Saint-Nazaire qui reliait les positions de La Blanche Voie à l'extrémité nord-est du village où les Allemands sont encore.

Au cours de cette action, nous avons fait plus de 250 prisonniers, dont plusieurs officiers et pris un canon. L'ennemi a répondu à notre succès par un très violent bombardement, mais n'a pas contre-attaqué.

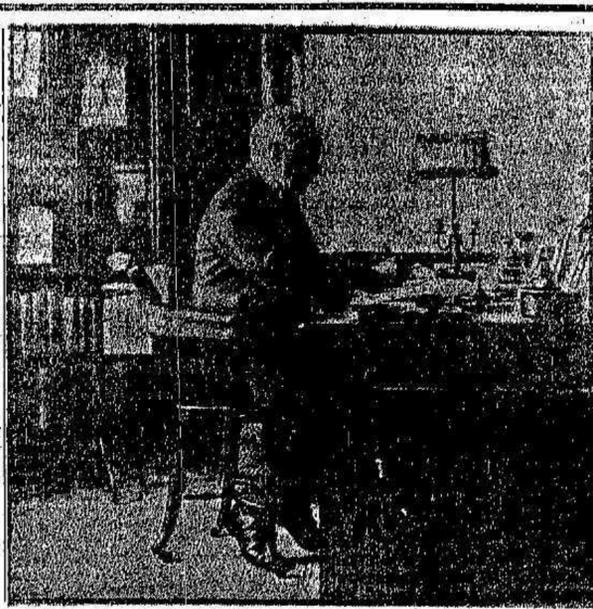
Journée calme sur le reste du front.

Samedi (soir).

Nos troupes achevèrent hier, à la fin de la journée, le nettoyage des tranchées de la Blanche-Voie. De très nombreux allemands ont été tués dans les boyaux de communication. Les autres se sont rendus, le chiffre exact des prisonniers est inconnu.

Pendant la nuit, l'ennemi a plusieurs fois contre-attaqué ; il a été repoussé et a subi de grosses pertes. Tout l'éperon de la Blanche-Voie est entre nos mains.

Nous avons réalisé de nouveaux progrès au sud-est de la Chapelle-de-Lorette. Nous sommes maintenant à cent mètres de la corne nord-est d'Ablain.



SES DERNIERS JOURS A ROME... Le prince de Bulow dans son cabinet de travail à la villa Malta.

de César et il est bien certain que, tant qu'il y aura, sur les deux rives du fleuve, des peuples rivaux, ils s'en disputent la possession avec des alternatives de succès et de revers. D'autre part, le germanisme, d'abord confiné entre le Rhin et l'Elbe, s'est étendu de plus en plus vers l'est au dépens des peuples slaves ; il a dépassé l'Elbe, l'Oder, la Vistule, et s'étend aujourd'hui jusque dans la région du Niémen. Il a refoulé ou assimilé les populations slaves jusque dans la région du Niémen. Il a qu'il reconstruit, pas du point de vue ethnique, c'est ainsi que les Slaves, dans la vallée de la Sprée, ont gardé leurs costumes, leurs coutumes et leur dialecte. Les Allemands n'ont pu réussir, d'autre part, malgré les mesures extrêmement brutales qu'ils ont prises, à faire disparaître l'élément polonais, dont l'annexion, il est vrai, est beaucoup plus récente. Il est piquant de constater que cette race qui se prétend supérieure n'est rien moins que pure et que ceux qui méritent l'Allemagne contemporaine, les Prussiens, étaient non pas des Germains, mais une grande partie des Slaves ; le nom même de « Prussien » est slave ainsi d'ailleurs que celui de la capitale de l'Empire.

lemagne de si gros échecs diplomatiques ; le traité d'Algeriras, celui qui suivit Agadir. On voyait l'Allemagne revenir des Congrès les mains vides ou nantie d'avantages qui ne justifiaient pas les énormes sacrifices militaires que la nation s'imposait et ne satisfaisaient pas son appétit. Pour un peu, on en serait venu à penser en Allemagne ce qu'on pensait parfois et l'étranger : à savoir que Guillaume n'était qu'un Croquemitaine inoffensif. Le prestige allemand en souffrait ; chaque Allemand se sentait blessé dans son amour-propre. A l'empereur, on opposait le prince héritier, jeune, ardent, belliqueux, qui ne cherchait pas à dissimuler ses sentiments, au contraire, et finissait par porter sérieusement ombrage à son père. Et le peuple en était arrivé à penser ce que — par des raisons qui n'étaient pas toutes différentes — certaines personnes pensaient chez nous : mieux valait la guerre qu'une paix stérile et sans honneur.

Paris, le 21 mai 1915.

Maurice TAULLANDIER.

## A la Chambre.

Le prix du blé et du pain.

M. Melin a exposé son rapport sur le projet financier relatif à l'achat et à la vente de blé en vue du ravitaillement civil.

Il s'agit d'empêcher le prix du pain de monter artificiellement par le jeu de la spéculation. Le gouvernement et la commission ont fixé à 32 fr. le quintal le prix maximum du blé. — Le prix du pain, a dit le ministre, ne dépasse pas sensiblement le prix d'il y a deux ou trois ans, pourtant il y a des régions où il est trop élevé. Il s'est produit une spéculation à la suite de réquisitions militaires.

Ce mot de spéculation a fait remonter à la surface de la mare toute l'écumine du fond. Des accusations vagues, des dénégations incomplètes ont été esquissées. La Chambre nerveuse retrouvait son atmosphère des mauvais jours de discorde et de haine.

Le président a eu de la peine à rétablir le calme.

D'ailleurs le projet, après la tempête, fut voté à l'unanimité. — A.

## Une allocution de M. Louis Barthou.

M. Louis Barthou, ancien président du conseil, a prononcé une allocution à une conférence de M. Lacour-Gayet, de l'Institut, sur la Roumanie et les peuples opprimés.

Il y eut d'abord cette anecdote émouvante, et symbolique sur notre Alsace, opprimée, elle aussi, depuis trop années : « Il y a deux mois à peine j'étais dans la ville de Thann, bombardée et presque détruite par la barbarie allemande. J'étais reçu dans une des familles de la-bas qui se recommandent le plus de leur fidélité à la France. Le père était absent, la mère se trouvait dans son jardin, et en attendant, je causais avec une charmante jeune fille de 14 ans. Au moment où je lui parlais, ses deux frères se battaient pour nous l'un en France même, l'autre tout près de la maison paternelle sur les hauteurs de l'Hartmannswillerkopf. Je disais à cette jeune fille en regardant l'admirable paysage qui se déroulait sous nos yeux : « Quel beau pays, mademoiselle ! », et elle me répondait avec une simplicité sublime : « Il est plus beau, monsieur, depuis que c'est la France. »

Parlant ensuite de la Roumanie elle-même, il ajouta :

« Il ne m'appartient pas de dire à la Roumanie : « A présent », pas plus qu'il

## NOUVELLES DE LA GUERRE

### L'ITALIE ET LA GUERRE

Au Sénat Italien.

ROME. — Le Sénat du royaume a approuvé à l'unanimité l'admission de M. Salandra de nommer une commission de 13 membres pour examiner le projet de loi que la Chambre a voté.

La formule de déclaration de guerre. — Le Conseil des Ministres se serait réuni, après le Sénat, et aurait établi la formule de la déclaration de guerre à l'Autriche.

Le Discours du Prince Colonna.

ROME. — A la reprise de la séance, le rapporteur, prince de Colonna, maire de Rome, déclare qu'on l'a nommé rapporteur pour faire entendre au Sénat l'écho de la voix de Rome, « cette grande mère, but radieux de notre épopée nationale, évocatrice du grandeur et de gloire qui a toujours donné naissance aux saints héros et aux plus fortes hardieses. (Très vifs applaudissements.)

« C'est vers Rome que tend toute l'ardeur du patriotisme italien. C'est de Rome que flamboie la lumière qui éclaire le monde à travers les siècles. Ce même cri de douleur qui, en 1850, s'est élevé de toute l'Italie vers le grand cœur de Victor-Emmanuel s'élevait maintenant vers le cœur du roi et de ce peuple invoquant la conscience du Parlement, de ces terres qui, déjà, voulaient faire partie de la patrie italienne. (Très vifs applaudissements.)

« Le roi, le Parlement, le peuple, pleins de confiance, remettent aujourd'hui à l'armée et à la marine les destinées de la patrie dans une juste guerre. (Cris : Vive l'armée ! Vive la marine ! Vive l'Italie !)

« La commission propose unanimement l'adoption du projet. Elle adresse à l'armée et à la marine ses sentiments de confiance en leur héroïsme sacré, en leur vertu inflexible de sacrifice, en leur enthousiasme patriotique ; elle envoie son salut déférent et dévoué à l'auguste souverain (tous les sénateurs et les ministres sont debout, applaudissant longuement et criant : « Vive le roi ! Vive la maison de Savoie ! Vive l'Italie ! » et aux dignes princesses de la maison de Savoie.

« Dans la ferme confiance que le drapeau italien flottera victorieusement sur nos Alpes et sur la mer, elle vous invite à adopter le projet aux cris de : « Vive l'Italie ! Vive le roi ! »

Tous les sénateurs et tous les ministres, debout acclament longuement l'orateur aux cris de : « Vive l'Italie ! Vive le roi ! Vive l'armée ! »

Les tribunes s'associent à cette manifestation.

Des voix orient : « L'affichage ! l'affichage ! »

M. Gadolini et M. Mazza s'assoient aux nobles paroles du prince Colonna. M. L. Ganevaro et quelques autres sénateurs déposent l'ordre du jour suivant :

Le Sénat après avoir entendu les déclarations du gouvernement affirmant si hautement la volonté de la nation, passe au vote du projet.

M. Salandra accepte cet ordre du jour, qui est adopté par appel nominal à l'unanimité des 241 votants.

Puis l'affichage de discours du prince Colonna est voté. On vote enfin sur le projet, au scrutin secret.

Le projet est adopté par 202 voix contre 2.

La proclamation du résultat du vote est vivement acclamée.

Vibrante Allocution du Président.

Le président, M. Manfredi, invoque les heureuses destinées de la patrie. Il dit que l'Italie sait les honneurs qu'elle doit rendre à ses héros ; elle écoute les cris de ses terres rachetées ; elle voit de quel côté est le combat pour la civilisation et pour le droit.

Le président souhaite que le Sénat se réunisse pour glorifier la victoire. Il termine son discours aux cris de : « Vive l'Italie ! Vive le roi ! »

Tous les sénateurs et les ministres qui ont écouté debout le discours de M. Manfredi, s'assoient chaleureusement et criant : « Vive l'Italie ! Vive le roi ! »

Le Sénat s'ajourne « sine die ». La séance est levée.

### Communications coupées.

UDINE. — L'autorité militaire autrichienne a renvoyé les sacs de poste italiens. Elle a fait enlever les rails des chemins de fer et supprimer les communications par télégramme et par voie ferrées.

### Concentration de troupes italiennes.

ROME. — De grandes masses de troupes italiennes se rassemblent aux frontières. Une dépêche d'Udine annonce que dans la province de Venise seulement il y a une concentration d'un demi million d'hommes et que tous les établissements publics sont remplis de soldats.

### L'Ambassadeur d'Italie et le grand Vizir.

BALE. — On annonce de Constantinople que l'ambassadeur d'Italie a eu une entrevue avec le grand vizir et avec le ministre des affaires étrangères.

### M. Luzzati et la Guerre.

ROME. — M. Luzzati, l'ancien premier ministre sollicite de donner une interview, a répondu :

« Le temps des paroles est passé, mais vous pouvez dire si vous le désirez que nous sommes tous unis en vue d'un seul but : la défense de notre dignité et la gloire de notre pays. »

### Dans l'Adriatique.

ATHENES. — Par suite de l'interdiction de la navigation dans les ports italiens de l'Adriatique, les paquebots italiens cessent de toucher Patras. Les communications avec la Grèce se font par Naples et Messine.

### On que dit M. Careano.

ROME. — M. Careano, ministre du Trésor, a annoncé que la préparation financière pour la guerre est parfaite. On a pourvu largement à toutes les dépenses nécessaires pendant les premiers mois de la campagne.

### Les Préparatifs à Trieste.

VENISE. — Des forces considérables arrivent sans cesse à Trieste et sont immédiatement envoyées sur la frontière. Des troupes venues de Bohême et d'Allemagne travaillent nuit et jour aux fortifications du Tronfin.

## AUTOUR de la GUERRE

### Le Sous-Secrétaire d'Etat à la guerre.

Les dommages de la guerre.

M. Albert Thomas, socialiste unifié, est nommé sous-secrétaire d'Etat à la guerre. On le charge de l'ardillerie, ce qui laisse entendre qu'il a conquis le flair qui lui manquait au moment où il conspuait M. Millerand en cette lamentable séance où la coalition des radicaux et des antimilitaristes fit tomber le cabinet Ribot-Delcassé qui se présentait pour la première fois devant la Chambre.

J'ai déjà raconté — car le fait m'avait vivement impressionné — que le soir du scrutin de ballottage où M. Albert Thomas triompha d'un protégé de la rue de Valois, je vis sur la route de Nogent au Perreux des centaines de citoyens sinistres suivre le drapeau rouge en hurlant : « Hou ! hou ! les trois ans ! Vive Thomas ! »

Ceci se passait trois mois avant la guerre. Un peu avant cette élection, M. Thomas était désigné — comme d'ailleurs MM. Combar, Augagneur et Sembat — membre du comité permanent interparlementaire franco-allemand institué par la conférence de Berne.

Aujourd'hui il est membre du gouvernement de la défense nationale, et il s'efforcera avec toute son ardeur patriotique de rendre plus forte encore et mieux outillée cette armée nationale qui lui considérait lorsque M. Barthou était Président du Conseil, comme une armée de métier.

M. Albert Thomas est un homme très intelligent ; il a vu et il a cru ; les événements ont même temps que le raisonnement ont fait évoluer ses idées, et il sera certainement le plus fidèle et le plus actif auxiliaire de M. Millerand pendant la guerre, après avoir en temps de paix dénoncé son militarisme — son chauvinisme son nationalisme — qui étaient tout simplement un patriotisme sain et prévoyant.

Il faut nous féliciter de cette évolution des idées des chefs du socialisme. Elle est d'ailleurs toute naturelle à l'heure où les prolétaires font avec une abnégation simple et admirable leur devoir de français.

Les remaniements du cabinet sont de petite envergure. On a nommé M. Bureau à la marine marchande, avant d'élever M. Albert Thomas au sous-secrétariat de la guerre. Ni l'un, ni l'autre de ces promotions ne modifie

ront l'allure du cabinet. Celui-ci doit avoir et il a la confiance de tous les patriotes, mais beaucoup de ceux-ci auraient souhaité voir figurer les chefs de tous les partis et particulièrement des partis qui avaient fait effort pour nous prémunir par les moyens diplomatiques et militaires contre l'attaque brusquée et formidable de l'organisation germanique.

### La commission qui résoudra tous les problèmes qui se rattachent à la question des dommages de la guerre aura une besogne bien délicate.

Le principe est nouveau, mais il paraît incontestable : la solidarité nationale oblige l'ensemble des citoyens vis à vis de tous ceux qui ont souffert de l'invasion ennemie. Il ne s'agit plus d'une guerre de princes, d'une guerre pour une province, mais bien d'une guerre pour l'existence nationale.

Tout le monde doit supporter d'une manière égale les charges de la guerre.

La victoire complète des alliés, l'accroissement nécessaire et absolu des Allemands permettront la réparation des dommages. Si l'Allemagne ne peut payer un capital énorme, elle a des gages précieux et elle pourra s'acquitter en annuités sérieuses et prolongées.

Le Comité national d'action pour la réparation intégrale des dommages causés par la guerre est l'Etat Français qui doit indemniser, quelque soit le résultat de la guerre.

La théorie peut être admise. Pour que la pratique ne présente pas des difficultés insurmontables, il est indispensable que nous soyons totalement vainqueurs. A cette condition seulement les Français ne seront pas déçus pendant cent ans sous les charges de cette guerre libératrice.

Mais quelle autorité réglera les indemnités ? Est-ce un jury ? Est-ce une commission d'évaluation ?

L'expérience nous a appris qu'une telle procédure serait ruineuse pour le fisc, c'est-à-dire pour l'ensemble des contribuables. Le tribunal de droit commun établirait, semble-t-il, des réparations sans avance et sans prodigalité.

Octave AUBERT.

### Le peuple allemand a voulu la guerre.

On a vu, dans un article précédent, que la guerre actuelle n'était pas due au caprice sanguinaire d'un souverain, mais à des raisons plus profondes qu'on peut définir en quelques mots : l'opposition rencontrée à l'ouest et à l'est par l'expansion germanique. Quand Berlin s'est rendu compte de ce conflit, il n'y a eu,

suivant la tradition prussienne, d'autre solution que le fer et le feu. La guerre actuelle n'est d'ailleurs, à bien des points de vue, que la continuation d'une politique séculaire et, pour qui connaît le caractère et l'histoire de la Germanie, elle semblait inévitable depuis longtemps. Les savants du monde romain défilaient à rappeler que le monde romain défilait fut « régénéré » par les invasions germaniques. On peut remonter plus haut ; la lutte pour le Rhin est entamée au temps



avant de partir pour le front, où ils rendent de si grands services, les chiens sanitaires ont passé en inspection.



surveillance et l'instruction des enfants. Elle s'imposait au regard des familles, trop souvent désorganisées alors, et auxquelles on devait éviter la préoccupation résultant de la garde et des progrès des jeunes élèves.

Les pouvoirs publics délégués à ce légitime désir et, dès le mois d'octobre, toutes les Ecoles s'ouvrirent, excepté celles du groupe Bosquet, qui, il est vrai, et un mois après à peine, étaient livrées à l'enseignement et aux 600 écoliers environ qui fréquentent cet important établissement scolaire.

MM. Stanislas Lavigne et J. Blanc, qui dirigent et assurent le bon fonctionnement des Cantines; les directeurs et directrices d'école, les maîtres qui leur prêtent un concours si dévoué et si précieux, pensèrent que, plus que jamais, il fallait ouvrir en hâte les Cantines et aux parents, pendant un hiver dont on redoutait les rigueurs à tous égards.

Déjà depuis le mois d'Avril les Cantines Scolaires avaient accompli un devoir patriotique. Grâce à la souplesse et à la vigueur pratique de leur organisation, il avait été possible à la Municipalité, au moyen d'une simple extension de leurs services, d'ouvrir presque du jour au lendemain, le 4 août 1914, les « Cantines Populaires » qui permirent de ravitailler les femmes et les enfants des mobilisés jusqu'au jour où les allocations purent leur être comptées.

On peut affirmer. Grâce aux Cantines Scolaires et Populaires, la misère ne sévit pas à Pau, à une époque douloureuse et difficile. Vers le 15 novembre les Cantines Scolaires reprirent leur rôle dans les différents groupes scolaires de la Ville. Elles fonctionnèrent jusqu'à Pâques qui est le terme de la campagne d'hiver la seule possible encore à Pau, la seule du reste vivement souhaitée par la grande majorité des enfants et des familles.

Nous avons sous les yeux le tableau des opérations faites au cours de l'hiver de 1914-1915. Les chiffres qui y figurent sont suggestifs. Ils avèrent d'une éloquente façon l'action bienfaisante des Cantines Scolaires. Au surplus voici quelques détails à leur sujet :

**MOUVEMENT DES BONS**  
Le nombre des bons s'est élevé à 34.784 dont 21.974 payants et 12.760 gratuits.

Le nombre total est supérieur de 1.305 à celui qui figurait à la fin du dernier exercice où il avait été distribué 11.556 bons gratuits, c'est-à-dire 1.204 de moins que pendant la campagne courante pourtant plus courte. Pâques se trouvant cette année plus tôt qu'en 1914.

Voici du reste le tableau du mouvement des bons pendant le dernier exercice :

**MOUVEMENT DES BONS PAR GROUPES SCOLAIRES**

Désignation des Groupes :	payants :	gratuits :
Maréchal Bosquet :	2309 ;	gratuits : 899 ; total : 3208 ;
Henri IV :	payants : 5686 ;	gratuits : 3721 ; total : 9407 ;
Gaston-Phœbus :	payants : 3237 ;	gratuits : 3201 ; total : 6438 ;
Marca :	payants : 4120 ;	gratuits : 1636 ; total : 5756 ;
Léon-Say :	payants : 2941 ;	gratuits : 1432 ; total : 4373 ;
Tourasse :	payants : 3585 ;	gratuits : 2081 ; total : 5666 ;
Total général :	34.784 ;	

**RECETTES**  
Elles sont à 40 francs près égales à celles de la dernière campagne et proviennent :  
Du solde de 1914 : 1246 fr. 70 ;  
Du produit des bons payants : 2197 fr. 40 ;  
Des souscriptions : 1971 fr. 15 ;  
De la recette des denrées : 567 fr. 60 ;  
De l'intérêt de fonds en caisse : 17 fr. 25.  
— Soit : 6000 fr. 10.

Bien qu'il soit légèrement inférieur à celui de l'an passé il nous est agréable de noter le chiffre des souscriptions. Malgré la difficulté des temps et les assauts que doit subir la générosité publique nos adhérents nous sont restés fidèles. Il manque certainement des noms sur nos listes. Souhaitons que l'avenir nous réserve de les y trouver, parmi les amis de notre œuvre, parmi ceux qui savent combien elle est utile aux enfants de la classe laborieuse.

Félicitons les comités des groupes Bosquet et Gaston-Phœbus, toujours bien zélés, et surtout M. J. Blanc qui à lui tout seul se charge de collecter et collecte avec succès la majeure partie de nos amis.

**DÉPENSES**  
Elles sont constituées :  
Par l'alimentation des Cantines : 5082 fr. 40 ;  
Par le matériel et les petits frais : 358 fr. 10. — En tout : 5440 fr. 50.  
Ce chiffre est supérieur de 636 fr. 40 à celui qu'indiquait le compte présenté l'an passé.  
Celle augmentation se justifie par l'augmentation du prix des denrées et celle des portions gratuites qui par ces temps difficiles se sont élevées à 1204 du plus qu'en 1914.

**SOLDE EN CAISSE**  
Il est de 559 fr. 60. Le solde en caisse s'élevait l'an passé à 1246 fr. 70. C'est donc une diminution de 687 fr. 10 que présente cet article à la clôture des comptes de l'année courante. Elle a pour principales causes le déficit que présente le montant des souscriptions et l'élevation des dépenses, en ce qui concerne l'alimentation des Cantines.  
C'est là cependant un résultat satisfaisant si l'on songe surtout qu'il nous reste encore des sommes en temps de guerre.  
Tout cela s'améliorera si comme nous l'espérons, nous le croyons, les héros efforts de nos chefs, de nos soldats amènent la victoire, et avec elle la Paix, si désirable, si favorable à tout progrès, et à la prospérité matérielle et morale du Pays.

### MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Nous avons la douleur d'apprendre et d'annoncer la mort de M. le Commandant Schmittel. Nous avions annoncé il y a bien peu de temps sa belle citation à l'ordre de l'armée. L'héroïsme de notre ami ne nous avait pas surpris. C'était un Alsacien fervent, un travailleur acharné, un officier exemplaire payant de sa personne et ayant sur ses hommes un très grand ascendant.

Il est tombé glorieusement au moment où la carrière qu'il suivait avec un amour passionné s'ouvrait si belle devant lui. Il ne verra pas la fin de son beau rêve. Il est de ceux qui auront avec le plus de ferveur et d'intrépidité travaillé à sa réalisation.

A sa femme désolée, à ses enfants, à la famille Malan nous adressons nos condoléances cordiales et bien émuës.  
O. A.

### LA JOURNÉE FRANÇAISE

De M. Léon Bourgeois :  
« L'Union sacrée » s'affirme à chaque heure dans les combats, dans l'œuvre de la défense nationale ; elle doit s'affirmer aussi dans l'acte de générosité qui, de tous les points de la France et de ses colonies, va s'accomplir, pour aller secourir tant de nos malheureux compatriotes du Nord et de l'Est.

O vous à qui, dimanche, dans les villes et les villages de notre patrie, qu'éteints et qu'éteintes vont tendre la main pour recueillir votre offrande, à ce moment même, dites-vous simplement ceci : « Si la guerre avait assailli la France par une autre frontière, et si l'ennemi avait pénétré jusqu'à moi, c'est moi-même qui serais envahi, c'est moi-même qui serais détruit, c'est moi-même qui aurais été chassé, ce sont mes enfants qui auraient été dispersés, ce sont les miens, mon père, mon frère, mon mari ou ma femme, dont j'ignorerais le sort, c'est moi pour qui rien n'existerait plus de ce qui vaut la peine de vivre. » Et demandez-vous comment, dans une pareille détresse, vous vous tourneriez vers le reste de la France, vers vos frères et vos sœurs moins éprouvés, pour leur demander de venir à votre secours !

Ah ! puisse votre pensée s'élever à cette évocation ! Si votre cœur peut ressentir cette angoisse, je ne doute pas du succès éclatant de notre « Journée française ». Votre générosité la fera ce qu'elle doit être : la journée de la France, en attendant fièrement les victoires prochaines et les suprêmes réparations, se penche d'abord sur les plus malheureux de ses enfants et leur ouvre tout son cœur.

### LOTÉRIE MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS

C'est décidément le mardi 1er Juin que le Comité procédera au tirage des lots dont la liste s'est encore augmentée de quelques œuvres remarquables. Cette cérémonie aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie à deux heures de l'après-midi.

Le vaillant petit orchestre de M. Torfs, prétera son concours et un droit de 50 centimes par personne sera perçu à l'entrée au profit des blessés militaires. Des billets au prix de cinq francs seront en vente jusqu'au jour du tirage au Secrétariat de la Mairie.

### COUR D'APPEL DE PAU

Audience du 20 mai.  
Le garde-champêtre Baptiste Dalout, de la commune d'Omèx (Hautes-Pyrénées), ayant été surpris par la gendarmerie en action de chasse au temps prohibé, comparait devant la Cour pour délit et pour le délit de port d'armes prohibées.  
Pour sa défense, le prévenu déclare qu'il avait pris son fusil pour tuer un gros serpent, mais que le reptile s'étant caché, il n'avait pu résister à la tentation d'abattre deux pies qui passaient.  
La Cour remet son arrêt à huitaine.

### LA JOURNÉE FRANÇAISE

Le soin de quêter dans notre Ville les 28 et 29 du courant au profit des victimes de la guerre a été confié aux élèves de nos Cours Secondaires et de nos Ecoles publiques de filles.  
Mmes les Directrices de nos Ecoles se sont mises avec le plus louable empressement à la disposition de la Municipalité pour organiser ces deux journées à Pau.  
Nous sommes convaincus que la population paillaise accueillera avec générosité les aimables quêtes de nos Ecoles, qui veulent bien prêter leur concours à la réussite de ces deux journées.  
Les insignes offerts au public sont des médailles en métal, des cartes postales et des petits drapeaux.  
Chaque quèteuse sera munie d'une carte d'identité.

### VESTIAIRE DU PAUVRE

Les demandés adressées au Vestiaire, rue Louis Lazaie n° 7, sont trop nombreuses pour qu'elles puissent toutes recevoir satisfaction.  
Elles sont examinées et, le cas échéant, donnent lieu à la formation d'un bon qui parviendra à l'intéressé.  
Il est donc inutile de se présenter au Vestiaire si l'on n'est pas porteur de ce bon.

### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Voici la citation à l'ordre de l'armée de notre compatriote le sous-lieutenant d'artillerie Paul Sourgen, ancien élève du Lycée de Pau, et frère du Dr. Parazol de notre ville, actuellement sur le front.  
« Pendant toute la période d'hiver, a rendu les plus grands services » comme observateur du groupe aux premières tranchées, n'hésitant pas à occuper les postes les plus dangereux pour mieux se rendre compte des effets du tir. N'a pas hésité, sous un feu nourri d'infanterie et de mitrailleuses, à parcourir 400 mètres à découvert entre deux tranchées de première ligne pour reconnaître l'emplacement d'une batterie ennemi signalée par le Chef de Bataillon. »

### 80 ANNAMITES A PAU

80 Annamites, engagés dans l'armée française, viennent d'être versés au centre militaire d'aviation de notre

ville. Ils seront employés comme chauffeurs-mécaniciens.

Ces jeunes gens, répartis à l'unité, ont été affectés à l'unité de Pau tout dernièrement et se sont rendus au Pont-Long où ils ont aussitôt commencé leur service.

Ces hommes font partie d'un contingent de 250 engagés volontaires envoyés en France par l'Annam.

### CONVALESCENTS

40 militaires blessés, en traitement dans les divers hôpitaux de Salles-de-Béarn, sont arrivés à Pau et ont été conduits au dépôt des convalescents, rue Samonzet, pour y achever leur guérison.

### TERRITORIAL CONDAMNÉ PAR LE CONSEIL DE GUERRE

Mobilisé à Pau, un territorial du 143<sup>e</sup>, le nommé Pierre Lafitte, a quitté notre ville pour passer en Espagne, désireux voir quelques membres de sa famille avant de quitter définitivement la France, il s'arrêta successivement à Navarrenx, à Bayonne et à Hendaye.

Pourtant on essaya de le retenir le malheureux mais, poussé par de tristes camarades, Lafitte franchit la frontière. Il fut arrêté peu après.

Traduit devant le Conseil de Guerre de la 18<sup>e</sup> Région, le déserteur vient d'être condamné à sept ans de travaux publics.

### LES ATROCITÉS ALLEMANDES

Une réfugiée nous signale un fait abominable

Une réfugiée, originaire de Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle), Mme Suzanne Lecloup, domiciliée à Pau, rue du Château, nous a narré le fait suivant, qui montre à quel point les infâmes boches poussent la cruauté dans les régions envahies.

Dans le village déjà nommé d'Audun-le-Roman, au moment de l'invasion, deux bons vieillards — le mari et la femme — habitant une maisonnette de l'endroit, révoltés par la barbarie des hordes boches, ne purent résister au légitime désir de faire le coup de feu.

En défendant leur modeste asile ils tuèrent un officier ennemi et blessèrent plusieurs soldats.

Le commandant du bataillon — une brute galonnée — fit arrêter les héros vieillards et, après un jugement sommaire, les condamna à mourir de faim.

Enfermés dans une cave, étroitement surveillés, ne recevant qu'une maigre ration d'eau pour prolonger leur épouvantable martyre, les pauvres vieillards eurent 13 jours durant et s'éteignirent d'épuisement.

Le couple mort, le chef se déclara satisfait.

### LEGENDE

Nous avons eu, au début de la guerre, la légende des trois cents mille Cosaques arrivés en Angleterre par la voie d'Arkangel. Plus récemment, on a parlé du corps expéditionnaire embarqué mystérieusement pour la Serbie. Aujourd'hui, le bruit court depuis le front jusqu'à Paris et depuis Paris jusqu'à Milan que nous expédierons en Italie une armée et que les Italiens en revanche nous enverraient tout un corps de bersagliers.

Dans les salons, il se trouve des gens bien informés, des députés, par exemple, qui affirment que déjà nos artilleurs sont en route vers la Lombardie. Et, naturellement, ils tiennent leurs renseignements d'un général qui les tient d'un officier d'état-major, ou d'un officier d'état-major qui les tient d'un général.

Est-il nécessaire de dire à nos lecteurs qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire ? Nos bons frères Italiens ne nous ont pas demandé de renforts. Leur armée a repris la voie des chemins de fer. Ils ont repris la voie des chemins de fer. Ils ont repris la voie des chemins de fer. Ils ont repris la voie des chemins de fer.

### BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE PAU

Avis. — La Bibliothèque Populaire sera fermée le 23 Mai, Dimanche de la Pentecôte.

### CINÉMA PALACE

A la demande générale.  
L'Administration du Cinéma Palace toujours soucieuse de satisfaire sa nombreuse clientèle n'a pas hésité à s'imposer le sacrifice pour s'assurer le film sensationnel « Le fusil de Bois » cet épisode de la guerre 1914-1915 devant passer par toutes les exploitations cinématographiques ne sera visible à Pau que le Lundi de Pentecôte en matinée et soirée.

Dans ce programme spécial Paola Monti, Ettore Berté et Brignonne seront comme toujours bien gâtés dans un superbe film italien « L'Homme aux deux Masques ».

Dans l'actualité sur la guerre consacrée à l'Armée Russe on verra une magnifique charge des cosaques ; l'Armée Russe sous Przemysl, etc. etc.  
Lundi à 3 heures et à 9 heures du soir programme spécial pour ce jour seulement.

### EGLISE RUSSSE

Il y aura Messes divines dimanche de Pentecôte 28 et lundi 29 Mai, à l'Eglise Orthodoxe Russe Saint-Alexandre-Nevsky de Pau, 18, rue Jean-Révéral, à 10 heures et demi du matin.  
Vêpres, dimanche de Pentecôte, à 4 heures de l'après-midi.  
Confession avant les Messes.

### MONEIN. — Citation à l'ordre du jour.

Le canonnier Paul Labatou de Monein, a été cité à l'ordre de la 18<sup>e</sup> Brigade d'artillerie, avec les hommes de sa batterie, pour la belle tenue au feu, le sang-froid, la décision intelligente et le dévouement dont ce personnel a fait preuve le 5 septembre 1914 au Vézir, pour dégager le plus possible de voitures, d'hommes et de

chevaux de leur unité qui, prise sous le feu de l'infanterie et de deux batteries allemandes, perdit 14 caissons et 75 hommes tués ou disparus.

Félicitations à ce brave compatriote.

### CHRONIQUETTE

On dit que les neutres sont lents. Au contraire, ils sont très prompts. Regardez les Portugais. Le président du Conseil passe ; un sénateur lui tire un coup de revolver. Cette manière d'exercer le droit d'interpellation ne coupe-t-elle pas court à toute discussion oiseuse ?

Ce n'est pas tout. Un gendarme s'élance sur le sénateur et le tue. N'est-ce pas la meilleure façon d'arrêter tout à fait un coupable ? C'est du bel ouvrage, et bien fini. Chez nous, le gendarme chargé d'arrêter Robespierre s'était contenté de lui fracasser la mâchoire. Par une coïncidence curieuse, ce gendarme portait déjà le nom portugais de Merda.

Devant la rapidité des événements portugais, les Espagnols ont envoyé, leur flotte de deux bateaux. Rapide comme un éclair (au choc) la flotte espagnole a flairé le rivage portugais et tout est rentré dans l'ordre.

Il est vrai que d'autres neutres sont moins prompts. Quand la flotte, des alliés parlant aux Dardanelles passa en vue de la Grèce, les habitants, comme jadis Ulysse, s'emplirent les oreilles de cérumen pour ne pas entendre la voix des sirènes. Ces Grecs ont les pieds nickelés jusqu'au tendon d'Achille et ils préféreraient siffler des vins sucrés à l'ombre des figuiers plutôt que de reconquérir la belle Hélène.

Il est vrai que le roi Constantin n'ose pas marcher contre le Kaiser qui pourrait lui chanter sur l'air de Gunégonde : « C'est pas pour ça, que j'ai donné ma sœur ! »

BYZANTINI.

### PHARMACIES OUVERTES

le dimanche 23 mai.  
CAZAUX, 17, cours Bosquet.  
MARIANNE, 8, rue Serviez.  
SMITH, 6, rue Adoue.

### BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations de la Maison DAIGNAS, 44, rue Alexander-Taylor.  
Samedi 22 mai.  
A neuf heures du matin, Pluie. + 12°5  
A midi, Pluie. + 13°0  
A trois heures, Pluie. + 13°0  
Maxima de la journée. + 13°5  
Minima de la nuit. + 10°5  
Le baromètre est à 746 m/m en hausse.

### EXTRAIT des Registres de l'Etat-Civil de Pau.

**Décès.**  
Marguerite Mousqué, veuve Cazalé, ménagère, née à Ste-Suzanne, 74 ans.  
Marthe-Roberte-Laurence Tournemoulie, née à Pau, 2 ans.  
Cécile-Louise Marx, veuve Laurens, sans profession, née au Havre, 27 ans.  
Marceline Mange, veuve Descazaux, née à Abtain, 58 ans.

### CONVOI FUNEBRE

M. et Mme Philippe Marx ; Mme veuve Philippe Marx ; Mme veuve Philippe Laurens ; le capitaine Pierre Laurens, Mme Laurens et leurs enfants ; Miles Elisabeth et Jeanne Laurens, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de  
**Madame Georges LAURENS**  
Née Cécile MARX  
qui auront lieu le lundi 24 mai au Temple de la rue Serviez, à 10 heures 1/4.  
On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue Pasteur, à 10 heures.

### SERVICE FUNEBRE

Mme veuve Paul Brunet et ses enfants ; les familles Minvielle, Voisé, Espagnac, Brunet (de Lahore), Brunet (de Lhourcade), Cescau, Dorziou, Guilhem (de Castillon), Lasserre (d'Argagnon), prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au Service funéraire qui sera célébré en l'église Saint-Jacques le lundi 24 mai, à 9 heures, à la mémoire de  
**Monsieur Paul BRUNET**  
Sergent au 83<sup>e</sup> Régiment de Ligne,  
Mort au Champ d'honneur  
le 25 septembre 1914, à l'âge de 30 ans.

### SERVICE FUNEBRE

Mme veuve Léon Darié ; Mme veuve Laurent Darié ; Miles Auguste, Marguerite et Jeanne Darié ; MM. Ernest, Auguste et Louis Darié ; les familles Cordonné, Sérès et Alias (de Pau), Blanc, de Bérenger et Destandau (d'Orthez), prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au Service funéraire qui sera célébré le mardi 25 mai en l'église St-Jacques, à 8 heures, à la mémoire de  
**Monsieur Laurent DARIÉ**  
Caporal au 149<sup>e</sup> Régiment de Ligne,  
Mort au Champ d'honneur  
le 14 avril 1915, à l'âge de 19 ans.

### REMERCIEMENTS

M. Bragayracq, sous-Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, et sa famille, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de  
**Madame Léonie BRAGAYRACQ**

### COMPTABLE libéré demande emploi.

Adresse au journal.

### ON DEMANDE à louer

dans maison convenable petit Appartement vide (3 pièces et cabinet de toilette). Faire offres avec disposition et prix aux initiales M.D. Bureau du journal.

## PAU GALERIES MODERNES PAU

Reclame du Lundi 24 Mai.

<b>GANTS</b> satin fil pour dames, bonne qualité, 2 boutons pression, toutes nuances. La paire..... 0.90	<b>CHEMISE</b> zéphyr rayé devant plus couchés corps pareil, sans col avec poignets. La Chemise..... 2.90
<b>OSAQUETTES ANGLAISES</b> , belle draperie fantaisie, forme mode, coiffe polonoise, pour Messieurs et jeunes gens. La Casquette..... 1.80	<b>POUR NOS SOLDATS</b> « Le Tear » thé sucré au rhum comprimé, le meilleur réconfortant. La boîte de 10 tablettes..... 1.50
<b>CHAPEAUX SOUPLES</b> , forme panama, paille et manille et rotin, pour Messieurs et jeunes gens. A profiter..... 1.80	<b>BLAGUES A TABAC</b> cuir, forme paquets dessus glace, intérieur chromé. La pièce..... 0.50
<b>JEAN-BART</b> , paille canton, bordés et garnis blanc, marine ou noir. Le Jean-Bart..... 0.95	<b>PORTE-MONNAIE</b> bourse cuir et coloris assortis. Le Porte-monnaie..... 0.90
<b>TOILE NATIONALE</b> rayures nouveautés pour costumes de dames, fond blanc ou fond couleur au choix. Le mètre..... 1.40	<b>OUVERTS DE TABLE</b> métal blanc argenté, baguette ou filot, le couvert 2.10. La outillière à café assortie..... 0.60. La louche..... 0.25
<b>DOULTTES JERSEY</b> , coton, bracelet choux ruban, grand choix de coloris mode. La Culotte..... 2.25	<b>SERVICE A CAFE</b> 15 pièces, porcelaine fine, décor guirlande de roses. Le Service..... 10.50
<b>GUIMPE</b> coton blanc pour dames, bord dentelle. La Guimpe..... 1.25	<b>SERVICE A THE</b> 15 pièces, porcelaine fine, décor guirlande de roses. Le Service..... 11.50
<b>REDEMANDE</b> « Le Dessert du Soldat » contenant une rangée de biscuits, une de bonbons, une de mendiants, (raisins secs, figues, noisettes). La boîte..... 1.25	<b>BONBONNIÈRES</b> porcelaine fine, décor guirlande de roses. La pièce..... 0.95

## AUX QUATRE CANTONS

### P. CARROUCHÉ

12, rue Préfecture et 1, rue des Cordeliers, PAU

A l'occasion des Foires de la Pentecôte, et seulement pendant la Journée du Lundi 24, MISE EN VENTE, à des prix inconnus jusqu'à ce jour, même avant la guerre, de :

- 1° Un Lot important de toiles blanches et crémees, toutes largeurs, pour chemises, tabliers et draps de lit ;
- 2° Un lot considérable de flanelles de satin en 0.70 et 0.80 centimètres de largeur ; fabrication de Reims.

Les articles en Réclame, seront exposés pendant la Journée du Dimanche, avec indication de largeurs et prix.

La vente sera faite exclusivement au Comptant.

## BONJOUR MADAME !

Si vous CHERCHEZ à être bien habillée à la mode et avec du chic, venez me voir quand vous voudrez, tous les jours sauf Sunday, de 8 h. du matin à 7 h. du soir. J'ai un très grand choix de modèles et tous mes tissus sont ENGLISH. Si vous n'osez pas venir seule, amenez votre mari et vos enfants, je me charge de les habiller comme les meilleures maisons de London.

PLACE ROYALE OLD ENGLAND PAU

## Le plus agréable des Purgatifs

# THE CHAMBARD

### Le meilleur Remède de la CONSTIPATION

## DERNIERE HEURE

(Service spécial de L'INDEPENDANT.)

Samedi, 4 heures.

**L'ITALIE ET LA GUERRE**  
Les Préparatifs Austro-Allemands.

**GENEVE.** — Un télégramme de Genève signale que l'Allemagne envoie à la frontière italienne, via Munich et Innsbruck, d'importantes troupes et des pièces d'artillerie lourde.  
Des officiers allemands et autrichiens sont arrivés à la frontière italienne.

L'Etat de siège à Trieste.

**GENEVE.** — L'état de siège a été proclamé à Trieste, Fiume et Pola.

La frontière évacuée.

**GENEVE.** — Toute la population de la frontière évacuée en toute hâte.

M. Marconi rappelé.

**NEW-YORK.** — M. Marconi, inventeur de la télégraphie sans fil, a été rappelé en Italie.

Conseil des Ministres.

**ROME.** — Le Conseil des ministres italiens s'est réuni ce matin.

**LE RAPPORT FRENCH**

**LONDRES.** — Le rapport French signale les progrès appréciables des troupes anglaises à l'Est et au-Sud de Quinquette et la prise de plusieurs points stratégiques importants.

**DANS LA REGION DE LABASSE**

**AMIENS.** — On signale la grande activité qui règne sur les lignes allemandes dans la région de Labassée, où l'ennemi a reçu d'importantes renforts. Les troupes allemandes ont reçu l'ordre de résister, à tout prix, à l'avance anglaise.

**DU COTE RUSSSE**

**PETROGRAD.** — Les Russes s'emparent d'une position ennemie près du village Kurovany, faisant de nombreux prisonniers et prenant plusieurs mitrailleuses. Les Allemands se replient sur Rona, à l'Ouest de Gavril.

En Galicie le combat continue acharné. Dans la région de Strij on signale de violents combats dont l'issue est encore inconnue. L'artillerie russe inflige à l'ennemi des pertes considérables.

Les forces ennemies sur Oradovje sont évaluées à 40 corps d'armée.

Le Kaiser dirige lui-même les opérations dans la région de Jarolaw.

**UNE INTERDICTION HOLLANDAISE**

**AMSTERDAM.** — La Hollande interdit, à partir du premier Juin, de débarquer dans les Iles Friese.

**LA REPONSE ALLEMANDE A LA NOTE AMERICAINE**

**BERNE.** — Un conflit sérieux s'est élevé à Berlin au sujet de la réponse à la Note américaine pour le torpillage du « Lusitania ». La majorité des amiraux a prononcé une réponse ferme et décisive.

**EN TURQUIE**

**CONSTANTINOPLE.** — La consternation règne à Constantinople.

Les officiers supérieurs turcs refusent d'obéir aux Allemands.

**CONSEIL DES MINISTRES**

**PARIS.** — Le Conseil des Ministres décide de nommer une Commission pour l'étude de l'ensemble des modifications à apporter au régime des pensions militaires et aux réparations à allouer aux victimes civiles de la guerre.

## BAZARS LOUVRE ET PARISIEN TERRE

Henri TERRE Successeur

Reclame du Lundi 24 Mai.

<b>COUSSETS</b> forme nouvelle, beau couteil, garnis broderie, 4 jarretelles. Le Couset..... 5.95	<b>SAS</b> coton noir, maille unie, talons semelles doubles. Article de grand usage..... 1.90
<b>JEAN-BART</b> paille canton, bordés blanc bleu. Le Jean-Bart..... 0.75	<b>BROCS A EAU</b> majolique décorée. Le Broc..... 0.95
<b>VERRES ONOPE</b> cristal uni, exceptionnèl. Le Verre..... 0.20	<b>SAURIER ORIENTAL</b> simili cristal. Le Saurier..... 0.45

### Questions de Chemins de Fer.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont parvenues au sujet des transports commerciaux, nous reproduisons ci-après le texte complet de l'arrêté ministériel du 31 mars 1915 :

Article premier. — Les transports commerciaux par chemins de fer sont exécutés suivant les lois, règlements et tarifs existants, sous la seule réserve des modifications édictées ci-après en vertu du décret du 29 octobre 1914.

#### Délais.

Art. 2. — A) En petite vitesse, les délais totaux, camionnage compris alloués pour les transports taxés soit aux tarifs généraux, soit aux tarifs spéciaux, sont doubles, et le délai ainsi alloué, en sus de ceux spécifiés dans les conditions des tarifs, est au minimum, de cinq jours.

Les administrations ne pouvant fournir les wagons que dans les limites où ceux-ci sont laissés disponibles par les transports militaires, le point de départ des délais de transport ci-dessus spécifiés est fixé ainsi qu'il suit :

1° Pour les marchandises manutentionnées par le public, au jour où le chargement du wagon soit terminé, à moins que le chemin de fer n'en refuse la prise en charge pour défectuosité dans le chargement ;

2° Pour les marchandises dont la manutention incombait au chemin de fer, au jour où le chargement sur wagon pouvant avoir lieu, le chemin de fer le prend en charge.

Pour les marchandises de cette dernière catégorie, il est tenu, sur lequel sont inscrites, sur la demande des intéressés, et dans leur ordre de présentation, les expéditions qui n'auraient pu être acceptées pour défaut de matériel. Ce registre sera communiqué, sur leur demande, aux expéditeurs dont les envois auront été acheminés.

B) En grande vitesse, il est alloué, en sus des délais réglementaires, une prolongation de délai de vingt-quatre heures pour les transports à une distance inférieure à 300 kilomètres, et de quarante-huit heures pour les distances égales ou supérieures. Cette prolongation est augmentée de vingt-quatre heures en cas de factage à domicile.

C) Le camionnage et le factage au départ à l'arrivée ne sont pas garantis sous la réserve que le public en ait été, au préalable, avisé, par affiche.

#### Responsabilité en cas de retard.

Art. 3. — Les administrations des chemins de fer sont responsables du préjudice justifié qui serait occasionné par l'insubordination des délais fixés à l'article précédent, à moins qu'elles ne prouvent que le retard est dû à des difficultés de circulation ou de livraison qui seraient la conséquence de l'état de guerre.

En ce qui concerne le factage et le camionnage à l'arrivée, elles n'encourent aucune responsabilité pour retard, pourvu qu'elles aient avisé le destinataire de l'arrivée de l'expédition et de l'impossibilité de la livraison à domicile dans les délais fixés à l'article 2.

Pour les voyageurs et les bagages, les administrations des chemins de fer ne sont pas responsables des retards dus aux correspondances manquées.

#### Responsabilité en cas de pertes ou d'avaries.

Art. 4. — La responsabilité des administrations des chemins de fer ne s'étend pas :

1° Aux pertes et avaries dans les cas où ces administrations établiraient que la cause de ces pertes est une conséquence de l'état de guerre, à moins qu'une assurance contre les risques de cette nature n'ait été contractée dans les conditions prévues à l'article 6 ci-dessous ;

2° Aux avaries et aux déchets qui, en raison de la nature de la marchandise, seraient la conséquence de la durée du transport, lorsque la marchandise a été livrée dans les délais ci-dessus fixés.

#### Indemnité.

Art. 5. — L'indemnité due pour préjudice justifié est limitée : en cas de perte totale ou partielle, à la valeur, au lieu et jour de l'expédition, de la marchandise perdue ; en cas d'avarie, au montant de la dépréciation subie, calculée d'après cette valeur.

En cas de perte totale, sont ajoutés les frais de douane, de transport et autres qui auraient pu être déduits.

En cas de perte partielle ou d'avarie, une part proportionnelle de ces frais peut être ajoutée à l'indemnité.

L'indemnité pour retard ne peut dépasser celle qui serait allouée pour perte totale, en tenant compte, s'il y a lieu, des assurances contractées pour la valeur et pour l'intérêt à la livraison.

Dans aucun cas, l'indemnité ne pourra dépasser le maximum fixé par le tarif appliqué, si ce tarif en comporte un.

#### Assurances.

Art. 6. — Moyennant le paiement d'une prime d'assurance, fixée à un demi-millime par fraction indivisible de 10 kilomètres et de 10 francs de la valeur déclarée, les administrations des chemins de fer renoncent à se prévaloir, hors le cas de force majeure, dans les termes du droit commun, de l'exonération prévue par le premier de l'article 4 ci-dessus.

Pour les fourrages, cette prime d'assurance est fixée à deux millimes et demi (0 fr. 0025) par fraction indivisible de 10 kilomètres et de 10 fr. de la valeur déclarée.

L'expéditeur peut, en outre, faire une déclaration d'intérêt à la livraison pour les marchandises déjà assurées pour leur valeur. Moyennant le paiement d'une seconde prime, fixée à deux millimes et

demi (0 fr. 0025) par fraction indivisible de 10 kilomètres et de 10 francs de la valeur de la déclaration, il aura droit, en cas de perte ou d'avarie, à une indemnité, au paiement de dommages-intérêts dans la limite de l'intérêt, qu'il a déclaré avoir à la livraison, à charge par lui d'établir l'existence et le montant du préjudice.

L'expéditeur doit indiquer séparément la valeur de la marchandise et le montant de l'intérêt à la livraison assurée.

Le minimum de perception est de 50 centimes par expédition. Les bagages ne sont pas admis au bénéfice de l'assurance.

#### Notification des Réclamations.

Art. 7. — Les réclamations basées sur les dispositions des articles qui précèdent doivent être notifiées à l'administration du chemin de fer, par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée, dans un délai de trois jours, non compris les jours fériés. Ce délai court :

1° En cas de retard, d'avarie ou de perte partielle, de la livraison de la marchandise ;

2° En cas de perte totale, du trentième jour qui suit l'expiration des délais fixés à l'article 3 ci-dessus, l'intéressé étant en droit, à partir de ce jour, de considérer la non-livraison comme équivalente à la perte totale.

#### Réseaux réglementés.

Art. 8. — Les dispositions qui précèdent sont applicables aux transports n'opérant que les réseaux de l'Etat, de l'Orléans, du Paris-Lyon-Méditerranée, du Midi et des Ceintures de Paris, ainsi que les autres réseaux au partie de réseaux auxquels le régime ci-dessus aurait été rendu applicable par arrêtés spéciaux.

Pour les transports empruntant, sur une partie de leur parcours, les réseaux ou partie de réseaux autres que les précédents, le régime applicable de bout en bout est celui du réseau emprunté pour lequel la responsabilité est la moins étendue, à moins qu'il ne soit établi que la perte ou l'avarie est survenue sur l'un des réseaux visés à l'article précédent ; dans ce dernier cas, les conditions de responsabilité sont celles qui sont fixées pour ces derniers réseaux.

#### Mise en vigueur.

Art. 9. — Le présent arrêté entrera en vigueur le 6 avril 1915.

Les arrêtés des 18 novembre, 10 décembre 1914 et 20 janvier 1915 cessent d'être applicables en ce qui concerne les réseaux mentionnés au premier alinéa de l'article 8 ci-dessus, pour les transports effectués à partir du 6 avril 1915.

#### Colis Postaux.

Art. 10. — Le présent arrêté n'est pas applicable au transport des colis postaux, qui continueront à être soumis aux dispositions actuellement en vigueur jusqu'à l'intervention d'une réglementation spéciale.

On peut dire que, dans son ensemble, l'arrêté ci-dessus réalise une certaine amélioration par rapport au régime résultant de l'application des arrêtés des 31 juillet et 18 novembre 1914 ; il rétablit, en effet, la responsabilité pour retard et la présomption de responsabilité en cas de perte ou d'avarie. Il est loin cependant de réaliser le simple retour au droit commun, puisque les délais qu'il prévoit sont le double des délais ordinaires et que, quant à la responsabilité pour perte, avarie ou retard, elle comporte de notables atténuations ou restrictions.

D'autre part, il est grandement à craindre que les Compagnies n'abusent notamment :

1° Du paragraphe 1er de l'article 4 pour inciter les expéditeurs à payer les primes d'assurances prévues à l'article 6 ;

2° De l'article 7 pour décliner toute responsabilité lorsque les réclamations n'auront pas été formées par lettre recommandée dans le délai de trois jours.

Certaines Compagnies avaient même imaginé de plaider l'incompétence des Tribunaux de Commerce ; grâce à l'efficace intervention du sénateur Dominique Delahaye, les Compagnies ne pourront plus, en soulevant l'exception d'incompétence devant les Tribunaux de Commerce, augmenter le trouble de la situation, déjà si grave, au milieu de laquelle se débattaient les intérêts de l'industrie, du Commerce et de l'Agriculture.

#### Le mensonge allemand.

Un télégramme de Berne nous annonce que par les soins du gouvernement allemand un Livre blanc va paraître, « qui réduira à néant les injures et mensonges répandus sur l'affaire de Louvain ». La caution n'est pas heureuse, comme disaient nos pères de ce gouvernement, on ne compte plus les impostures. Mais ce qui déconcerte encore quelques gens à courte vue, c'est que toute une nation, qui se disait cultivée, rivalise de cynisme avec ses gouvernants. A ceux-là nous recommandons, en attendant le Livre blanc, un petit livre bleu pâle, « Die Wahrheit über den Krieg », « la Vérité sur la guerre », où se trouve cette déclaration : « Dans la propagande chez les neutres, aussi bien que dans la conduite de la guerre, nous posons en principe que même contre nos ennemis nous n'employons aucun moyen qui ne soit accepté par les hommes d'honneur de tout l'univers civilisé », et qui s'achève sur cette conclusion : « Lorsque, pendant la guerre

les peuples n'observent plus les lois de l'humanité à l'égard des gens sans défense, des femmes et des enfants, alors la barbarie s'abat sur le monde... » Au lendemain du crime de la « Lusitania », ce texte défie tout commentaire. On savait que la Prusse des junkers demeurait l'asile de la barbarie ; mais on ne se souvenait plus assez, malgré la dépêche d'Emm que l'Allemagne de la « Kultur » est le pays où fleurit le mensonge.

Où, la nation qui se prétend supérieure à toutes les autres ment, et avec méthode, comme toujours, le « Deutschland über alles ! » a empoisonné sa morale ; nous ne disons plus sa conscience, et pour cause. Et tous ses mensonges coutumiers se déduisent de cette piperie primordiale. Certes, elle est en train d'éprouver qu'il n'est pas au-dessus des lois humaines ; mais personne ne lui persuadera, de longtemps, que le seul adjectif « Deutsch » ne confère pas un caractère d'excellence à tout ce qu'il qualifie et que dans la balance des témoignages et des faits, en vertu de son prestige, il ne suffise pas à l'emporter. C'est proprement la fiction unanime « Grossartig Kolossal » qui prime la vérité comme la force passe avant le droit. Ainsi, l'attentat contre la cathédrale de Reims une fois perpétré, Herr professor Paul Clemen prononce que les dégâts sont insignifiants ; et la planète n'a plus qu'à acquiescer : un fonctionnaire allemand a examiné l'édifice à une distance de 5 km. 500 ; avec une jumelle allemande. « Si proratione duo ment. Elle ment par la plume de ses universitaires, de ses intellectuels, de ses publicistes, de ses socialistes, de tous enfin, parce que l'Etat suprême quelle a pris à son service n'est pas le Dieu de vérité, mais un fauteur du « Deutschtum ». Si Dieu a créé l'homme à son image, l'Allemand le lui a bien rendu, pour rajouter, on dirait aujourd'hui en modifiant à peine le mot de Voltaire. Pour le kaiser, Dieu remplit l'office d'un serviteur dévoué à la maison, qui en épouse toutes les entreprises ; pour le peuple, il est purement et simplement le fourrier de la victoire et du bien-être signe indélébiles du vrai.

La nation philosophe ment, parce que de la critique kantienne, qui renouvelle la pensée moderne, elle a moins retenu que des panegyriques ou des sophismes d'un Fichte ou d'un Hegel, dont elle s'est fait un bréviaire à l'usage de son orgueil et de ses convoitises. Car Fichte a dit à l'Allemand qu'il représentait toute l'humanité (All-Mann) et l'Allemand l'a cru, cette précellence le dispensant au besoin des vertus subalternes ; et d'autre part, Hegel lui a apporté le moyen de fausser la vérité logiquement, c'est-à-dire de concilier l'affirmation et la négation dans la synthèse de l'intérêt ; et comme il enseignait à Berlin, l'Allemand l'a vénéré comme un « docteur » plus « grave » qu'Escober.

Enfin, la nation de la science objective, de la « Wissenschaft », ment. Et il apparaît désormais que le culte de la vérité désintéressée ne fut pas entretenus dans les laboratoires historiques et scientifiques avec la même continuité qu'elle fou sacré dans le temple d'Essen. Prochainement, la France désabusée, comme le reste du monde, aura des révisions à faire sur ce point. Alors, l'Académie de médecine dira sans doute son sentiment sur la façon dont les Koch lancent leurs prétendues découvertes, et les sous-Koch en usent avec les chiffres, nos grands et modestes savants se décernent à reconnaître la manière dont l'organisation d'outre-Rhin exploite leurs inventions ; et au tribunal de la science scrupuleuse, seront enfin cités les indignes successeurs de Winckelmann, archéologues et architectes, insoucieux de l'authenticité, restaurateurs effrénés, à qui le Holkenigsbourg doit sa résurrection comique et l'autel d'Albert Dürer, à la pinacothèque de Munich, d'irréparables réparations. Au total, nation après et instruite, à la conférence, ce néan des arts et de l'industrie, que nos amis Anglais écrivent « made in Germany » et que nous prononçons : camelote.

Que servirait, toutefois, de fébriler longuement cette tare de la « Kultur » ? L'Allemagne de l'heure présente a toute honte eue ; et elle serait capable d'en être vaniteuse. Mais nous en devons, nous, méditer les avertissements profitables. Or, le premier c'est qu'en face de ces larvules criminelles, il serait insensé de jouer les jocrisses de l'humanitarisme ; un ennemi qui n'a ni foi, ni loi ne mérite point de quartier, et l'on s'en doit délier jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au complet effacement, pour le bien même de l'humanité. Et l'autre leçon, la voici : singulièrement naïve, pour ne pas dire d'avantage, seraient ceux qui s'obstinent à faire la différence de l'impérialisme et de la nation. Or les voyons désunis dans le mensonge allemand ?

(Temps).

A VENDRE ou à louer Villa Elise, située Passage Solferino, avec jardin, ensemble ou séparément. Facilités pour le paiement. S'adresser à M. MAISONNIER, notaire.

### Agriculture et Blocus.

Dans l'appréciation, toujours difficile à distance, des phases et des événements de la guerre, il faut se garder avant tout d'écouter les opinions extrêmes trop optimistes ou trop pessimistes. C'est ainsi que plusieurs sourient quand on leur dit que les Austro-Boches commencent à se sentir gênés dans leur alimentation et dans le renouvellement de leurs munitions, tandis que d'autres voient déjà nos ennemis affamés et désarmés demander une paix sans conditions.

La vérité est, sans doute, intermédiaire entre ces deux sortes de jugements. Les coalisés, prévoyants, possédant des approvisionnements pour plusieurs mois, peut-être pour un an, comme on me le disait volontiers en Bavière, jadis, sans intérêt, en pleine paix. Ils sont obligés après neuf mois d'hostilités, d'économiser, de se rationner, et consommateurs peu habitués à l'épargne de la nourriture, se privent de plus mauvaises grâces que ne le feraient des Méridionaux sobres et endurants, par exemple.

Moins énergiques devant les souffrances matérielles, parce que, j'ai souvent dit, leur éducation morale à l'école et dans la famille est plus passive que la nôtre, puisqu'ils est dirigée dans un sens de discipline politique et d'obéissance aveugle militaire, ils se démorosent de plus en plus.

Mais aussi que n'ont-ils fait du blé, du seigle, planté des pommes de terre dans une plus large mesure, accru leur cheptel bovin et ovin, comme certaines contrées allemandes le permettent ?

Le spectateur le moins averti, le moins instruit, pouvait remarquer, en traversant l'Allemagne, par exemple de Strasbourg à Munich, le grand nombre d'usines travaillant jour et nuit, la rareté des exploitations agricoles. Les campagnes étaient vidées depuis 1870 et les villes industrielles avaient doublé de population. J'ai constaté dans de certaines agglomérations urbaines le défaut de vie de famille. Tout le monde, même les femmes et les enfants travaillaient à l'usine ; on ne mangeait pas chez soi, mais on dévorait hâtivement, debout, les trois-quarts du temps, dans les brasseries, des charcuteries douteuses, arrosées de bière frelatée.

Il y aurait beaucoup à dire sur le prétendu foyer allemand, sur les vertus familiales germaniques, qui n'existent le plus souvent que dans les ouvrages de littérature.

On ne vit pas d'objets manufacturés dans les moments de crise, mais de pain, de légumes et de viande, et l'on est tôt ou tard à la merci de ses voisins quand on n'a point été assez sage pour se suffire à soi-même, pour faire marcher de pair l'industrie et l'agriculture.

Tous les facteurs de prospérité ou de ruine, d'évolution ou de décadence, se

tiennent dans une société. Les Grecs, dont certains penseurs modernes reprochent plusieurs conceptions malfaisantes, avec une autre efficacité sans doute, recommandent en toute chose l'harmonie la proportion.

Les Allemands ont développé le commerce et l'industrie au détriment de l'agriculture. Cette faute capitale ne sera pas la seule cause de leur défaite, mais facilitera la tâche du canon.

Le Kaiser pouvait mener plus aisément un peuple d'ouvriers qu'un peuple de paysans. L'usine a l'initiative, que la petite propriété française, où le cultivateur est obligé de connaître un peu tous les métiers, favorise et décuple. La vie des champs resserre les liens de famille que l'existence des villes manufacturières relâche ou détruit.

Indépendamment donc de la satisfaction matérielle infinie des besoins, un pays agricole comme la France est plus intelligent, plus sain, plus uni, quelles qu'en soient les apparences contraires passagères.

Loin d'encourager le paysan à quitter son village pour la ville, espérons que cette guerre lui aura démontré l'utilité, la noblesse de son rôle. Espérons qu'il reviendra à sa charrue, fier de lui-même et d'avoir contribué non seulement à nourrir sa Patrie, mais encore à la débarrasser des envahisseurs, grâce aux qualités morales : esprit d'initiative, amour de la liberté, courage calme, volonté opiniâtre, créées et fortifiées en lui par le travail des champs.

D<sup>r</sup> J.-H. PROBST.

#### Etude de M<sup>e</sup> F. TAVORA

Huissier à Pau, 48, rue Gasclès.

La vente de foin exécuté sur la propriété du Sacré-Cœur, à Pau, aura lieu le 30 Mai 1915, à 3 heures de l'après-midi, et non le 23 mai 1915, comme il a été annoncé par erreur.

L'Huissier chargé de la vente, François TAVORA.

ON DEMANDE domestique jeune ou vieux pour la campagne. S'adresser au journal.

VOULEZ-VOUS SAVOIR avec certitude le caractère d'une personne et ses sentiments d'après son écriture. Ce que l'on voit vous réserve d'après les lignes de vos mains et les songes qui traversent votre sommeil ? Mme Cheli, 52, rue Porteneuve (rez-de-chaussée), vous donnera ces renseignements scientifiques tous les jours de 8 à 7 h. On reçoit le dimanche.

A LOUER immédiatement, petite Propriété au Hamou, chemin Micoulou, traversée par le ruisseau le « Louu », surface 2 hectares, 50 ares environ. S'adresser à M<sup>e</sup> Loustalet, notaire à Pau.

A LOUER 4 Magasins et Appartement à, Place de la République et 10, rue Carnot.

A VENDRE ou A LOUER Côteaux de Jurançon, Petits Propriétés d'agrément et de rapport. — Adresse au journal.

A VENDRE à l'amiable la villa Frouart et ses dépendances sise à Meillon. S'adresser à M<sup>e</sup> Maisonnier, notaire à Pau, 2, rue Mourou.

GRUPS à noter de Faverolles la plus rustique et la plus pratique des poules, la douzaine, 3 fr. Sujets adultes même race à vendre. Élevage de Mirabel, Côteaux de Jurançon.

BAOALAUREAT ET TOUS EXAMENS LEÇONS ET REPETITIONS d'Anglais et de Français par Professeur Universitaire d'Oxford, Ecrivain français et Licencié es-Lettres. Pour renseignements, s'adresser au journal.

BUREAU DES DOMAINES DE PAU AVIS

Le mardi 25 Mai 1915, à cinq heures du soir, dans la cour du Dépôt d'Étalons à Gelos, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des Foins à provenir des prairies de l'enclos de cet établissement.

Le prix principal et 5 % en sus seront payés comptant.

Le Receveur des Domaines, LEBON.

A LOUER sans meubles, Villa sur les Côteaux. — Adresse au journal.

Sculpture, Marbrerie, Décorations Paul CAPDEVILLE 41, rue Bayard — (près les Écoles)

Construction de Caveaux et CHAPELLES CHEMINÉES MARBRE, STAFF, CARTON-PIERRE

N'achetez plus de Montres sans avoir vu notre nouveau modèle breveté à cadran, 24 heures changeant, modèles variés, boîtiers riches.

Prix unique 10<sup>fr</sup>. 50 Inrayable Aux Ateliers Réunis

30 rue Tran 30

Pau. — Imprimerie-Stéréotypie Garot, Garot et Haristoy, Successeurs.

Le Gérant : Maurice SONGEUX.

# Ancien Hôtel de Ventes

de Lucien LAFARGUE

## E. ERIZE Succ<sup>r</sup>

# AMEUBLEMENTS

EN TOUS GENRES, NEUFS ET D'OCCASION

### PAU - 12, rue de la Fontaine

## HERNIES BAS VARICES

Ceintures

# MAISON DAIGNAS

Fournisseur de l'Hôpital civil et militaire de Pau ; des Sociétés de Secours Mutuels Fournisseur titulaire du Bureau de Bienfaisance, de l'Asile St-Luc, etc.

UNIQUE MAISON DE FABRICATION : 14, rue Taylor, PAU.

Médaille d'Or, Exposition Internationale de Paris.

**BANDAGES BAS VARICES**  
Application parfaite  
Traitement des Hernies  
les plus rebelles

**BAS VARICES**  
Les mieux supportés  
Les plus recommandés par  
le corps médical.

**BANDAGES sans ressort de jour et de nuit BREVETÉ**

Corsets Orthopédiques. — Bras et Jambes artificielles.

Optique médicale

14, rue Taylor, 14 - PAU

Optique MÉDICALE

Optique MÉDICALE

Téléphone : 1.47

# Ateliers spéciaux de Réparations d'Horlogerie, Bijouterie, Optique

Garanties deux ans sur Facture - Prix de Fabrique.

## Ouvrier spécialiste pour la Bijouterie

# Aux Ouvriers Réunis

Annonciation place Gramont rue Tran. — Transférés définitivement 23 rue Carnot 23 Existant à PAU depuis 1906. Maison de Confiance fondée en 1906, seule à PAU (près des Bains Centraux) Travaux livrés le même jour.

Nos Ateliers sont les plus importants et les mieux installés de la Région. — Outillage moderne perfectionné — Réparations de Répétitions Chronographes et Phonographes.

Achats de vieux or (de 2 à 3 fr. le gr.) Argent, Platine, Diamant — Vente de Montres, Réveils, Pendules en t. genres et l. prix (garanties de 5 à 10 ans) Sautoirs, Chaines, etc.

Montres et Réveils réparés	2.70	Verre de Montre double	0.40	Nettoyages de Réveils	1.00	Sautoirs	0.15
Reparés et réglés	4.00	Grand ressort supérieur	0.20	Ressorts	0.75	Épingles	0.20

NOS ATELIERS (place Gramont rue Tran, 30) ayant été supprimés, nos seules adresses à Pau, sont : 23, rue Carnot.